

CCEEL Comité Consultatif Espace Economique Local

Compte rendu de la réunion du 18.12.2014

Présents : J.Y. RIOU président, A. GUEYDON Vice-président, J.TENDEIRO, A. PERRIN, M. POLGE, C.DOURGUIN, D.LAIRON, O.METGE, M.PANNIER, S.VAL, L.POIDRAS, M. JEAN

Excusés : D.VOLA et C. BLANCHIN, Marie-Christine HAMELIN

O. METGE secrétaire de séance

1/ J.Y RIOU nous communique la liste des besoins en locaux professionnels, après enquête réalisée auprès des différents acteurs économiques concernés : commerçants, artisans, agriculteurs, professions libérales, etc... Cette liste détaillée, sous forme de tableau, reste à disposition de chacun.

Diverses remarques sont développées :

- Il existe un problème de prix pour un bon nombre de ces acteurs économiques. C'est notamment le cas pour le local commercial prévu dans le futur bâtiment en face de Spar.
- Impact de la fiscalité professionnelle : Aujourd'hui c'est la Commune qui encaisse les taxes et contributions. Demain (à partir du 1^{er} janvier 2017), dans le cadre de la réforme territoriale et donc de l'évolution des intercommunalités ce sera la communauté de communes ou d'agglomération.
- une Maison des produits de pays Sud Luberon pourrait se situer dans la zone d'activités.
- Recentrage des objectifs : il convient de définir où il est possible d'implanter une ou plusieurs zones d'activités, afin de répondre aux besoins des différents acteurs économiques, y compris des intervenants extérieurs à la commune. Il conviendra après à chacun d'eux de monter son projet selon ses plans de financement.
- Au-delà de l'état des lieux des besoins qui a été fait avec le questionnaire, une Zone d'activité concerne les futurs projets de jeunes ou moins jeunes désireux de s'installer à Cucuron dans l'avenir, en créant ou déplaçant leur activité économique.
- La mairie pourra mettre en œuvre les moyens devant permettre l'implantation d'activités économiques.

2/ J.Y RIOU interroge l'ensemble des présents sur les documents qui leur ont été communiqués : études CCI, PLU, etc.... et les réactions qu'ils inspirent.

Les présents ont exprimé leur satisfaction sur la transmission des documents diffusés et leur intérêt pour les éléments qu'ils contiennent dans le cadre de la démarche CCEEL.

3/ J.Y. RIOU donne lecture des différentes lettres reçues par M. Le Maire à propos de l'EEL et du comité :

- 15.05 : L. METENIER propriétaire de la supérette explique :
 - o les raisons qui avaient motivé son projet,
 - o et, le pourquoi de son départ
- 12.06 : J.P. GILLES met le focus sur :
 - o sa vision de l'intérêt général et de la démocratie participative, ainsi que sa perception de la réponse du Maire à la « lettre ouverte »
- 05.11 : S. NAVARRO notifie sa démission du comité
- 10.11 : S. GASQUET notifie sa démission du comité et après quelques considérations personnelles sur les réalisations de certains membres du dit comité, dit renoncer à tout projet pour son moulin à Cucuron.
- 18.12 : G. MANENT notifie sa démission du comité, après quelques considérations personnelles sur :

- certains points évoqués lors des précédentes réunions du comité consultatif,
- les réalisations de certains membres dudit comité.

J.Y. RIOU indique que « compte tenu de ces éléments, le Comité Consultatif Espace Economique Local, dans sa composition actuelle :

- n'étant plus représentatif ni de la population cucuronaise, ni, à la fois, des "pour" et des "contre" au projet initial,
- et, comprenant une proportion insuffisante d'acteurs économiques (notamment commerçants, artisans et professions libérales) pouvant être concernés par tout projet,

plusieurs solutions s'offraient à nous. Après avoir renoncé à mettre, purement et simplement, un terme au Comité Consultatif, nous avons choisi ce qui nous a paru être la moins mauvaise formule ».

Ainsi, il a été demandé aux membres restant "en fonction" (hors élus), de faire des propositions sur le thème de l'implantation d'activités économiques sur le territoire de la commune.

Il est convenu que chacun des membres pourra exprimer ses propositions et les communiquer à J.Y. RIOU, par écrit au plus tard le 31.01.2015.

Ces diverses propositions feront l'objet d'une présentation et discussion lors de la prochaine réunion du comité, fixée le jeudi 12.02.2015 à 19h00 et le 19.02 au besoin.

J.Y. RIOU indique que les projets seront, ensuite, soumis aux commissions municipales concernées (Urbanisme, Vie Economique et Emploi, Environnement) qui fourniront, à l'issue de leurs travaux, les informations et les éléments nécessaires au Conseil Municipal afin que celui-ci puisse se prononcer sur cette question.

Fin de réunion

Prochaine réunion fixée le jeudi 12 février 2015 à 19h00